

intoxications animales en France : quel service pour les praticiens ?

Stéphane Queffélec¹
Élodie Adamczyk¹
Laurence Tavernier¹
Florence Roque¹
Xavier Pineau¹
Hervé Pouliquen²
Martine Kammerer²

¹ Centre national d'informations toxicologiques vétérinaires (CNITV), Vetagro Sup campus vétérinaire, 1 avenue Bourgelat 69280 Marcy L'Étoile

² CAPAE-Ouest - Unité de Pharmacologie et Toxicologie Oniris La Chantrerie - B.P. 40706 44307 Nantes Cedex 03

Objectifs pédagogiques

■ Connaître le fonctionnement du CNITV et du CAPAE-Ouest, et savoir quelles informations leur transmettre pour optimiser le service rendu aux praticiens.

Essentiel

■ Répondre à toute question d'ordre toxicologique et pharmacologique pouvant concerner les animaux domestiques, la faune sauvage ou l'environnement : tel est l'objectif de ces Centres.

■ Plus les données qui sont fournies par le praticien sont précises, plus la réponse est adaptée et plus les enseignements tirés du cas sont enrichissants.

dans les coulisses du CNITV et du CAPAE-Ouest ...

Le CNITV et CAPAE-Ouest sont les deux seuls centres d'informations toxicologiques français. Ouverts respectivement en 1976 à l'école vétérinaire de Lyon et en 1991 à l'école vétérinaire de Nantes, ils offrent un service 24 h sur 24 aux praticiens. Cet article présente leur fonctionnement et leurs objectifs.

LE CNITV, ASSOCIATION LOI 1901

Le centre national d'informations toxicologiques vétérinaires (CNITV) est une association loi 1901, créée en 1976 par le professeur Guy Lorgue sur le campus vétérinaire de Marcy l'Etoile*.

En 1987, ce centre a ouvert sa ligne téléphonique aux particuliers, tout en créant un service disponible 24h/24 et 365 jours par an. Il est aujourd'hui le premier centre anti-poison vétérinaire d'Europe avec plus de 20 000 appels annuels et a pour objectif de répondre à toute question d'ordre toxicologique et pharmacologique pouvant concerner les animaux domestiques, la faune sauvage ou l'environnement. Le fonctionnement de ce centre est inspiré des centres antipoison humains (*encadré 1*).

À quoi servent les informations données ?

■ Chaque appel reçu au centre est enregistré dans une base de données dédiée (VTox®), spécialement conçue par et pour le CNITV. Pour chaque appel, les données concernant l'animal, le toxique, les circonstances d'exposition, la chronologie des événements (délai entre l'exposition et l'apparition des symptômes) et la nature des signes cliniques sont renseignées.

NOTE

* cf. L'éditorial de Guy Lorgue dans *LE NOUVEAU PRATICIEN VÉTÉRINAIRE* canine-féline N°21, février-mars 2005.

En fonction des informations récoltées, chaque cas se voit attribuer une imputation rendant compte du lien de cause à effet entre l'exposition au toxique et la symptomatologie présentée par l'animal.

● Cette base de données collige à ce jour 277 375 cas, depuis sa création en 1984. Elle permet de réaliser des études épidémiologiques en toxicologie animale. L'ensemble de ces cas vient enrichir l'expérience et les connaissances acquises en toxicologie clinique pour améliorer les réponses apportées à chaque demandeur.

Aussi, chaque appel au CNITV doit être perçu par le praticien comme un échange bénéfique d'informations (*tableau*). Plus les données qui sont fournies au CNITV par le praticien sont précises, plus la réponse est adaptée et plus les enseignements tirés du cas sont enrichissants, tant pour les autres praticiens confrontés à des cas similaires, que pour le CNITV.

● C'est pourquoi, il est conseillé au vétérinaire confronté à une potentielle intoxication animale suite à une exposition à un ou plusieurs toxiques, de contacter directement le CNITV (plutôt que de faire appeler les propriétaires) pour connaître la conduite à tenir, même si la ligne téléphonique du centre est ouverte à tout interlocuteur.

Cet échange entre vétérinaires, enrichissant pour le praticien, permet de discuter des notions de traitement et de pronostic, qui ne sont pas toujours possibles avec les propriétaires.

Comment le CNITV répond-il à toute question sur la toxicologie ?

● Pour répondre au mieux à chaque demandeur, les permanents et les étudiants du CNITV se fondent sur la bibliographie et sur les cas similaires précédemment rapportés. Pour assurer une mise à jour constante des connaissances en toxicologie clinique, le centre entretient sa propre bibliothèque, qui comporte à ce jour plus de 18 000 références (articles, ouvrages, thèses, ...). Parmi elles, un certain nombre d'ouvrages de

CANINE - FÉLINE

■ Crédit Formation Continue : 0,05 CFC par article